

Le 15 Juin 2023 à 14h00

Concerne tous les publics pour lesquels une affectation classique est délicate :

- Retours d'ITEP
- Elèves de SEGPA **seulement s'ils sont candidats à une 2^{nde} pro**
- Elèves de la MLDS **seulement s'ils n'ont pas pu recevoir des notes et avis dans leur établissement ou s'ils sont candidats à une 2^{nde} pro**
- EANA **seulement s'ils n'ont pas pu recevoir des notes et avis dans leur établissement ou s'ils sont candidats à une 2^{nde} pro**
- Elèves de 3^{ème} à très faibles résultats scolaires, **seulement s'ils demandent un CAP par voie scolaire en 1^{er} vœu.**

Les chefs d'établissement, les coordonnateurs MLDS, les directeurs des CIO, adresseront à la DSDEN, **pour le 1^{er} juin 2023** le dossier de candidature « **après la 3^{ème}** » **dans l'académie de Toulouse, annexe académique**, accompagné de tous les documents susceptibles d'éclairer la commission.

IMPORTANT : tous les vœux des élèves présentés en commission devront préalablement avoir été saisis dans AFFELNET.